

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.134

L'An deux Mille Treize, le 28 juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 21 juin 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 21 juin 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, Mme MAIRE, Mme MONJOIN, M. PAVON, M. PRUDENCIO, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. LABIA représenté par M. QUENTIN
Mme LEFEBVRE représentée par Mme BARRAUD DUCHERON
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD
M. MERLE représenté par M. DENIS
M. REVOLAT représenté par Mme WILLMANN
M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO
M. FILOCHE représenté par Mme ROY

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme DESCHANP

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 32

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « ANIMATION »

RAPPORTEUR : M. PAVON

VOTE : UNANIMITE

La Commission «Animation », qui s'est réunie le 13 juin 2013, a proposé l'attribution de subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la proposition de la Commission « Animation »,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

○ ROYAN BELLE EPOQUE	5 400,00 €
○ AROC RIDERS	3 605,00 €
○ ANIMANIAXXX	1 200,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 5220.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 juillet 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD